

Image not found or type unknown



Règlementation : ouverture d'un site de vente en ligne .com

Par **mdouchetberlin**, le **25/08/2010** à **11:36**

Bonjour,
Est il vrai que pour assurer sa survie, un site de vente en ligne .com est légalement obligé de vendre aux USA?
Si oui, sur quels fondements juridiques?
En vous remerciant par avance,
Marie